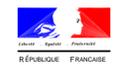


- LEGENDE
- A4 - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
 - AC1 - Monuments historiques inscrits et classés
 - Classé
 - Inscrit
 - AC2 - Protections des sites et monuments naturels
 - Site classé
 - Site Inscrit
 - AC4 - Patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP)
 - AR3 - Servitudes militaires : magasins à poudre
 - AR6 - Ouvrages militaires terrestres : abords des champs de tir
 - AS1 - Conservation des eaux potables et minérales
 - AS1 - Conservation des eaux (captage de Coulonge)
 - AS1 : COMMUNE ENTIEREMENT INCLUSE DANS LE PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHE DU CAPTAGE DE COULONGE CHARENTE**
 - EL3 - Navigation intérieure : halage et marchepied
 - EL7 - Servitudes d'alignement
 - EL11 - Interdictions d'accès voies express et déviations d'agglomérations
 - I3 - Canalisation de transport de gaz
 - I4 - Electricité - lignes électriques (ligne HT)
 - I6 - Mines et carrières
 - INT1 - Servitudes relatives aux cimetières
 - PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels
 - PM2 - Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
 - PT1 - Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques
 - PT2 - Télécommunications : protection contre les obstacles
 - PT3 - Télécommunications : communications téléphoniques et télégraphiques
 - T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer
 - T4 - Servitudes aéronautiques de balisage
 - T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
 - T5 - COMMUNE ENTIEREMENT COMPRISE DANS LE CERCLE DE 24KM DE RAYON AUTOUR DU CENTRE DE L'AERODROME DE COGNAC CHATEAUBERNARD**



COMMUNE DE SAINT BRICE

PLAN LOCAL D'URBANISME SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Direction
Départementale
des Territoires
Charente
S.U.H.L.
Atelier
d'Urbanisme

P.L.U. MIS A JOUR LE 23 / 02 / 2015		

V:\saint_brice_sup_WCR